



**Compte rendu de séance**  
**du conseil municipal du 20 novembre 2024**

**Etaient présents** : Mesdames Stéphanie Jourdil, Catherine Cuenot. Nathalie Pouillet, Emmanuelle Vergon-Tripard, Messieurs Jean-Pierre Bringard, Arnaud Doyen, Emmanuel Echemann, Regis Garnier, Cédric Girod, Gérard Jacob, Christian Roy.

**Avaient donné procuration** : Gisèle Vallon à Arnaud Doyen, Sandrine Monnier Demouge à Jean Pierre Bringard

**Etait excusé** :

**Etait absente non excusée** : Stessie Leprêtre.

Conformément à l'article L 2121-18 du CGCT, la séance est publique.

Le Maire constate le quorum et ouvre la séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14 - Nombre de présents : 11 - Nombre de votants : 13

Le Conseil municipal désigne, Arnaud Doyen en tant que secrétaire de séance.

**Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 17 octobre 2024 est adopté à l'unanimité.**

### **Ordre du jour du Conseil Municipal**

- Décision(s) prise(s) par délégation de l'assemblée au Maire (le cas échéant),
- Décision(s) prise(s) par délégation de l'assemblée au bureau municipal (le cas échéant),
- Subvention à l'école communale d'Anjoutey
- Subvention au collège Michel Colucci pour un voyage en Catalogne (Espagne)
- Subvention au collège Michel Colucci pour un voyage à Guédelon (France)
- Subventions aux associations
- Location terrain agricole au lieu dit « La Noye »
- Location d'un terrain communal au lieu-dit « Sur la Croisette »
- Ambassadeurs du Territoire de Belfort
- Autorisation de dépenses d'investissement pour 2025

Décision(s) prise(s) par délégation de l'assemblée au Maire

Aucune

Décision(s) prise(s) par délégation de l'assemblée au bureau municipal

Aucune

### **Subvention à l'école communale d'Anjoutey**

Madame Marmorat Sabine (professeur des écoles, directrice de l'école) a le souhait d'emmener la classe de CM1/CM2 en classe "découverte et environnement". Il s'agit d'une classe verte du 31 mars au 04 avril 2025 (5 jours) dans un centre agréé de la ligue de l'enseignement Bourgogne Franche-comté à Chaux-Neuve dans le Haut-Doubs. Les élèves bénéficieront de séances d'équitation, de cani-rando, d'orientation, de tir à l'arc et de jeux collectifs ainsi que les visites de l'écomusée de la montagne du Jura et du parc polaire de Chaux-Neuve. Dans le courrier adressé à la mairie, il est précisé que 8 élèves de la classe de CM1/CM2 habitent Anjoutey.

Il est proposé 20 euros par élève habitant Anjoutey comme pour les précédentes subventions de ce type.

Il vous sera demandé de statuer sur la demande de subvention et en cas d'accord de valider un montant par élève.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, vote à l'unanimité la proposition.

### **Subvention au collège Michel Colucci pour un voyage en Catalogne (Espagne)**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'aide financière de Monsieur le Principal du Collège Michel Colucci de Rougemont-le-Château.

Les élèves scolarisés en 4ème vont effectuer un voyage pédagogique en Catalogne (Espagne) du 18 février 2025 au 21 février 2025. 2 élèves d'Anjoutey sont concernés.

Monsieur le Maire propose une subvention exceptionnelle de 40 euros, soit 20 euros par élève d'Anjoutey scolarisé en 4ème. Ces 40 euros sont à verser uniquement aux élèves d'Anjoutey.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, vote à l'unanimité la proposition.

### **Subvention au collège Michel Colucci pour un voyage à Guédelon (France)**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'aide financière de Monsieur le Principal du Collège Michel Colucci de Rougemont-le-Château.

En effet, dans le cadre d'un projet d'établissement, les élèves scolarisés en 5ème vont effectuer un voyage pédagogique à Guédelon (France) du 15 mai 2025 au 18 mai 2025. 4 élèves d'Anjoutey sont concernés.

Monsieur le Maire propose une subvention exceptionnelle de 80 euros, soit 20 euros par élève d'Anjoutey scolarisé en 5ème. Ces 80 euros sont à verser uniquement aux élèves d'Anjoutey.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, vote à l'unanimité la proposition.

## Subvention aux associations

Il est proposé le versement des subventions suivantes :

### Associations anjoutinoises :

	Proposition subvention 2024 calculée	Montant de subvention demandée par association	Subvention à obtenir en 2024 (versée par commune)	Subvention versée en 2023	Différence entre 2023 et 2024
<b>ACAB (62)</b>	840,00 €	1 500,00	<b>840,00 €</b>	910,00 €	-70,00
<b>AICA (chasse) (19)</b>	840,00 €	1 200,00	<b>840,00 €</b>	780,00 €	60,00
<b>APPMA (pêche) (70)</b>	600,00 €	900,00	<b>600,00 €</b>	650,00 €	-50,00
<b>Fleurs d'Anjoutey (50)</b>	600,00 €	450,00	<b>450,00 €</b>	450,00 €	0,00
<b>Les 4 saisons (31)</b>	1 080,00 €	900,00	<b>900,00 €</b>	900,00 €	0,00
<b>La Ribambelle (72)</b>	600,00 €	500,00	<b>500,00 €</b>	500,00 €	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 560,00 €</b>	5 450,00	<b>4 130,00 €</b>	4 190,00 €	-60,00

Pour rappel, les montants sont déterminés selon le nombre de points obtenus par les associations.

Le montant du point était de 130€ en 2022. Le montant est diminué à 120€ en 2024.

Les critères restent inchangés par rapport à l'année 2023.

**Pour 2024, il est proposé le versement d'un montant total de 4 130€ aux associations anjoutinoises.**

### Associations non anjoutinoises :

	Proposition subvention 2024 calculée	Montant de subvention demandée par association	Subvention à obtenir en 2024	Subvention versée en 2023
<b>Team Teach</b>	80,00 €	100,00	<b>80,00 €</b>	80,00 €
<b>Anciens combattants section Anjoutey Eloie-Grosmagny</b>	160,00 €	120,00	<b>120,00 €</b>	80,00 €
<b>Jeunes Sapeurs pompiers (Rougemont)</b>	80,00 €	80,00	<b>80,00 €</b>	0,00 €
<b>DMD90 - Cadets de la Défense (commémorations)</b>	120,00 €	120,00	<b>120,00 €</b>	80,00 €
<b>ASNT</b>	400,00 €	1 000,00	<b>400,00 €</b>	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>840,00 €</b>	1 420,00 €	<b>800,00 €</b>	240,00 €

Pour rappel, les montants sont déterminés selon le nombre de points obtenus par les associations.

Le montant du point était de 40€ en 2022, le montant est maintenu en 2023.

Un critère est ajouté : « Manifestations organisées à Anjoutey ouvertes à tous » pour avoir plus de manifestations à Anjoutey : commémorations, inauguration plaques 1<sup>ère</sup> DFL, pétanque, retransmissions de football...

**Pour 2024, il est proposé le versement d'un montant total de 840€ aux associations non anjoutinoises.**

## **Subventions exceptionnelles**

### AICA et APPMA

Nom de l'association	Montant	Commentaires
AICA (chasse)	0	
APPMA Pêche	0	

0 €

**Il est proposé de pas faire de versement de subvention à des associations**, dans le cadre des travaux communaux effectués par ces associations, aucune subvention n'ayant été demandée pour ce type de travaux.

### Fleurs d'Anjoutey

Comme les années précédentes, M. le maire propose également que la subvention versée par le Conseil départemental au titre des villages fleuris soit reversée à l'association des fleurs dans son intégralité. **Le montant pour 2024 est de 1 050€.**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, vote à l'unanimité les propositions.

### **Location terrain agricole au lieu dit « La Noye »**

La location du terrain communal agricole d'une surface de 5ha et cadastré comme suit :

- Section B n°168 contenance 2ha 48a 14 ca lieu dit « La Noye »
- Section B n°169 contenance 0ha 19a 01 ca lieu dit « La Noye »
- Section B n°170 P contenance 2ha 32a 85 ca lieu dit « La Noye »

est à renouveler entre Monsieur Emmanuel Jolissaint et la commune d'Anjoutey.

Monsieur le Maire propose un contrat de location d'une durée de 9 ans (du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2033) qui fixe le tarif annuel de location à 540 euros pour 5 ha par an payable à terme échu. Une part des taxes foncières sur ces terrains sera payée annuellement à partir de 2025.

Le tarif de location fera l'objet d'une révision annuelle fonction du coefficient d'augmentation (indice des fermages) fixé chaque année par arrêté. La 1ère révision sera faite le 1er janvier 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le tarif de location 540 euros pour 5 ha par an payable à terme échu. Une part des taxes foncières sur ces terrains sera payée annuellement à partir de 2025.
- autorise le Maire à signer le contrat de location du terrain susmentionné

### **Location d'un terrain communal au lieu-dit « Sur la Croisette »**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la fin du bail à ferme avec Monsieur Michel Echemann, domicilié 3 Rue du Moulin à Anjoutey, concernant une bande de terrain jouxtant la parcelle cadastrée section A, n° 605, au lieu-dit « Sur la Croisette », le long du Chemin Rural dit « de la Vie Frairie », d'une contenance de 10 ares.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Miche Echemann souhaiterait renouveler le bail aux mêmes conditions que le précédent et à 9 euros de location par an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau bail avec Monsieur Michel Echemann.

## **Ambassadeurs du Territoire de Belfort**

Le Territoire de Belfort inspire à ses habitants un fort sentiment d'appartenance et de fierté ; sentiment que nous avons notamment pu observer de manière très importante depuis les festivités du Centenaire.

Le réseau des Ambassadeurs est un réseau d'influence permettant de valoriser et promouvoir le Territoire. Il permet de créer des synergies entre des entrepreneurs, des associations, des institutions ou encore des particuliers. A travers leur engagement, les Ambassadeurs affirme leur attachement et leur appartenance au Territoire et s'engagent à faire rayonner le Département et ses valeurs.

Le réseau des Ambassadeurs du Territoire de Belfort entretient et développe la notoriété de notre Département. Ce réseau a pour objectif de créer une cohésion et de fédérer l'ensemble des membres autour de valeurs communes pour renforcer l'attractivité du Territoire et contribuer à son rayonnement.

Les communes sont des acteurs emblématiques de notre Territoire. Le Conseil départemental sera ravi de compter la commune d'Anjoutey parmi ses Ambassadeurs afin de promouvoir le Territoire du Lion, ses richesses, ses savoir-faire et la diversité de son offre.

Le Conseil départemental, quant à lui, met des outils à disposition des Ambassadeurs tels qu'un kit de communication (logo, estampille, goodies), un annuaire dédié, une newsletter, des moments conviviaux de rencontre et d'échanges ou encore des portraits d'Ambassadeurs dans le magazine Vivre Le Territoire.

Aucune charge financière n'est demandée pour adhérer aux Ambassadeurs du Territoire.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, vote à l'unanimité la proposition.

## **Autorisation de dépenses d'investissement pour 2025**

Il vous est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à procéder jusqu'au vote du Budget Primitif 2025 de la Commune (et au plus tard au 15 avril 2025) à l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget Primitif 2024.

Chapitres	Articles	BP 2024	Crédits pouvant être ouverts
20 Immo. Incorporelles	2041482 : Subv. Cnes Bâtiments	4 500.00	1 125.00
	20415432 : IC : Bâtiments, installations	50 000.00	12 500.00
21 Immo. Corporelles	2111 : Terrains nus :	3 000.00	750.00
	2117 : Bois et forêts	13 150.00	3 287.50
	2121 : Plantation d'arbres et d'arbustes	2 220.00	555.00

	21311 : Bâtiments administratifs	377.00	94.25
	21312 : Bâtiments scolaires	72 380.00	18 095.00
	21318 : Autres bâtiments publics	1 355.00	338.75
	21351 : Bâtiments publics	2 400.00	600.00
	2138 : Autres constructions	9 000.00	2 250.00
	2152 : Installations de voirie	171 243.77	42 810.94
	215731 : Matériel roulant	18 000.00	4 500.00
	2158 : Autres matériel	3 722.00	930.50
	21848 : Autres matériel de bureau	530.00	132.50
	2188 : Autres immobilisations corpor.	10 820.00	2 705.00
	TOTAUX.....	362 697.77	90 674.44

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, vote à l'unanimité la proposition.

## Questions diverses

### Tour de table des Elus

### Nouvelles de la Commune (y compris service technique)

### Secrétariat de mairie

### Autres

### Travaux

- Point d'avancement des travaux par R.Garnier et C.Roy
- Devis allées Cimetière : à demander pour des travaux à commander en 2024
- Réflexion logement communal Gite : faire reunion de la commission travaux.
- Ateliers : étude sur aménagement potentiel des extérieurs des ateliers. Faire reunion de la commission travaux.
- Peintures extérieures école : demander devis et faire faire les travaux en 2024.

### Biodiversité

Avancement des actions avec LPO : nichoirs, activités enfants, lutte contre plantes invasives...

Site de renaturation : avancement avec réunion 4 décembre 2024 avec DDT

### Expo peintures

Samedi et Dimanche 23 et 24 novembre avec vernissage à 18h le samedi

### Pot des bénévoles

A organiser

### Libération d'Anjouthey 80ème anniversaire – inauguration des plaques 1ère DFL

Se déroule le 30 novembre.

A organiser : attente des invités, déviation routière, parkings, pot

A Saint-Germain-le-Châtelet (10h)

- Organisation B.Roy
- Levée des couleurs au sifflet par des anciens Marins
- Discours de Madame Chatel, du Maire et du Préfet
- Inauguration plaque 1<sup>ère</sup> DFL
- Harmonie de Rougemont (chant de la 1<sup>ère</sup> DFL)
- Chant la Marseillaise
- Anciens combattants (ceux de Saint Germain le Châtelet et d'Anjouthey)
- Portes drapeaux (salut - remerciements - cornemuse)

#### A Bourg-sous-Châtelet (10h30-10h40)

- Organisation B.Roy
- Discours de Madame Chatel, du Maire et du Préfet
- Inauguration plaque avec musique 1<sup>ère</sup> DFL (cornemuse)
- Chant la Marseillaise
- Anciens combattants (ceux de Saint Germain le Châtelet et d'Anjoutey)
- Portes drapeaux (salut - remerciements - cornemuse)

#### A Anjoutey (11h-11h20)

- Organisation B.Roy
- Discours de Madame Chatel, du Maire et du Préfet
- Inauguration plaque avec musique 1<sup>ère</sup> DFL (par harmonie de Rougemont)
- Chant 1<sup>ère</sup> DFL par Chorale patriotique
- Chant la Marseillaise (par les enfants de l'école -couplets 1, 2 et 6 et refrain)
- Anciens combattants (ceux de Saint Germain le Châtelet et d'Anjoutey)
- Portes drapeaux (salut - remerciements - cornemuse)

#### Présence aux cérémonies

- La Ribambelle : drapeaux de la maternelle et des CP
- Présence des pompiers et des gendarmes
- Véhicules R.Delaporte

#### **Lauréat Mon beau village**

Anjoutey est lauréat Mon beau village 2024 organisé par l'Est républicain. Un prix a été décerné à la commune.

#### **Incivilités dans village**

Discussion autour du "Comment faire ?" : participation citoyenne à réunir, discussion en CM avec gendarmerie...

#### **Colis des Anciens**

Distribution des colis le 14 décembre 2025

#### **Manifestations et fêtes 2024 - rappel des dates à venir**

Beujolais (pot bénévoles)	21 novembre 2024	Comité des fêtes
Expo peintures	23 et 24 novembre 2024	CCAS
Commémoration libération	30 novembre 2024	Commune

½ journée prévention routière à l'école ? En cours de définition

#### **Rappel des dates des BM et CM à venir**

##### **Dates des bureaux municipaux :**

- 28/11/2024
- 05/12/2024 (pas de 2<sup>ème</sup> bureau en raison des fêtes)

##### **Dates du Conseil municipal 2024 :**

- 19/12